

Des niveaux de vie plus faibles, mais moins d'inégalités et de pauvreté

En Maine-et-Loire, les niveaux de vie des habitants sont plus faibles que dans le référentiel, mais ils progressent plus fortement. Les inégalités sont moins prégnantes et tendent à s'amoin-drir. La pauvreté monétaire est moins marquée et les bénéficiaires du RSA moins nombreux. Les jeunes de moins de 30 ans sont plus confrontés à la pauvreté, contrairement à leurs aînés, mais leur situation est plus favorable dans le département. *A contrario*, les familles monoparentales du Maine-et-Loire sont plus touchées par la pauvreté.

Ce chapitre aborde les phénomènes de la pauvreté et des inégalités en Maine-et-Loire du point de vue monétaire, même si cette approche ne suffit pas à rendre compte du caractère multidimensionnel de la pauvreté (précarité du logement, mauvaise santé, sous-alimentation ou environnement dégradé, etc.). Si la pauvreté et les inégalités sont moins marquées en Maine-et-Loire, une attention particulière doit être portée à certains publics davantage touchés, comme les familles monoparentales et les jeunes.

Des niveaux de vie plus faibles mais qui augmentent davantage

En 2019, la moitié des habitants du Maine-et-Loire ont un **niveau de vie** annuel d'au moins 21 300 euros ► **figure 1**, soit inférieur de 2 % au référentiel. Les écarts sont d'autant plus marqués que les niveaux de vie sont élevés. Ils reflètent une plus faible présence des cadres dans le département et une part d'ouvriers plus élevée, en lien avec le tissu industriel et agricole ► **chapitre Économie**. Les emplois précaires, plus prégnants dans le département, contribuent aussi à amoindrir les niveaux de vie des habitants. De 2014 à 2019, le niveau de vie médian augmente de 3,5 %, contre + 2,6 % dans le référentiel.

Les niveaux de vie médians sont les plus faibles (20 580 euros ou moins par an) à Anjou Bleu Communauté, Baugeois Vallée et Saumur Val de Loire. Dans ces intercommunalités, le chômage et les emplois précaires sont plus répandus et les parts de cadres sont les plus faibles du département. À l'inverse, les niveaux de vie médians sont les plus élevés (21 700 euros ou plus par an) à Angers Loire Métropole et Loire Layon Aubance, où les parts de cadres sont les plus élevées et celles d'ouvriers les plus faibles. De 2014 à 2019, les niveaux de vie médians augmentent dans toutes les intercommunalités.

Des inégalités moins marquées

En Maine-et-Loire, les inégalités sont moins marquées que dans le référentiel.

En effet, le rapport entre le niveau de vie des 10 % des habitants les plus riches et celui des 10 % les plus pauvres y est plus faible (2,7 contre 3,0). Ces moindres inégalités sont liées à l'effet conjugué de deux phénomènes : les habitants les plus pauvres ont un niveau de vie plus élevé et les plus riches ont un niveau de vie plus faible.

À Angers Loire Métropole, comme dans la plupart des agglomérations, les inégalités sont plus marquées, notamment parce que les 10 % des habitants les plus pauvres ont le niveau de vie le plus faible du département (moins de 11 800 euros par an). Dans cette intercommunalité, la part de familles monoparentales est la plus élevée (16 %), et le chômage et les emplois précaires sont très présents. La présence de logements sociaux, notamment dans les quartiers prioritaires de la ville, concentre également dans l'agglomération des populations plus pauvres. Dans le même temps, les 10 % des habitants les plus riches ont le niveau de vie le plus haut du département (37 800 euros ou plus par an), notamment parce que la part des cadres y est la plus élevée. De 2014 à 2019, si les inégalités diminuent dans la majorité des intercommunalités, elles stagnent à Mauges Communauté et se renforcent à Anjou Bleu Communauté.

Moins de pauvreté monétaire et de bénéficiaires du RSA

En 2019, en Maine-et-Loire, la part des habitants qui vivent sous le **seuil**

de pauvreté monétaire est plus faible que dans le référentiel : 11,4 % (90 500 personnes), contre 12,7 %. Moins pauvre, la population est aussi moins souvent bénéficiaire du **revenu de solidarité active** (RSA) : 4,5 % contre 5,3 %. La situation économique favorable du département et la composition familiale des ménages exposent moins les familles à la pauvreté. En effet, depuis 1975, l'emploi augmente grâce à un secteur tertiaire dynamique. De plus, les familles monoparentales, plus fréquemment en situation de pauvreté, sont moins présentes et représentent 7,3 % des **ménages** dans le département, contre 8,3 % dans le référentiel.

La part de personnes pauvres est la plus élevée à Angers Loire Métropole (13,9 %), Saumur Val de Loire (13,4 %), Anjou Bleu Communauté (12,9 %) et Baugeois Vallée (11,8 %) ► **figure 2**. La pauvreté plus marquée dans ces intercommunalités s'explique notamment par des familles monoparentales, un chômage et des emplois précaires plus présents. *A contrario*, la part de personnes pauvres est plus faible à Loire Layon Aubance (6,6 %) et Mauges Communauté (7,9 %). Cette dernière intercommunalité est aussi celle où les inégalités monétaires sont les moins marquées. De 2014 à 2019, la part de personnes pauvres progresse de façon plus marquée (+ 1,5 point) à Baugeois Vallée, Loire Layon Aubance et Les Vallées du Haut-Anjou. En revanche, elle diminue à Angers Loire Métropole (- 0,3 point) et Anjou Bleu Communauté (- 0,5 point).

► 1. Indicateurs sur les niveaux de vie annuels (en euros constants 2019) et leur évolution de 2014 à 2019

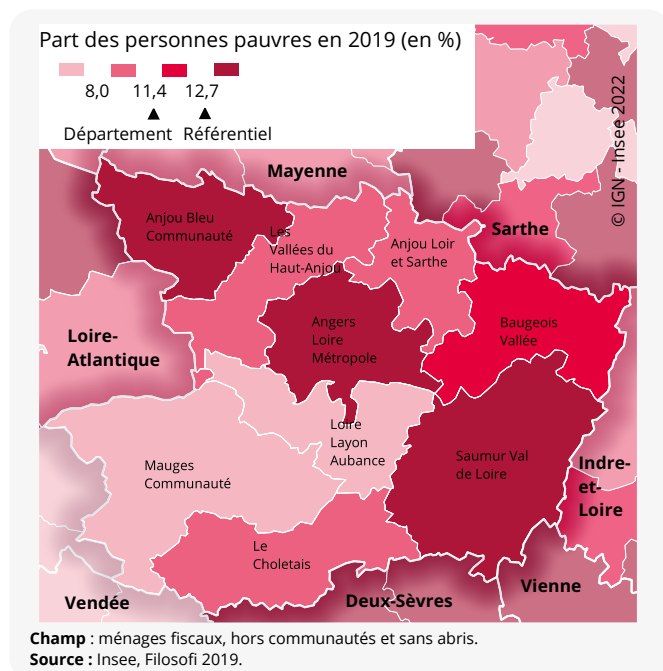
	Maine-et-Loire			Référentiel		
	2014	2019	Évolution 2014-2019 (en %)	2014	2019	Évolution 2014-2019 (en %)
Niveau de vie 1 ^{er} décile (D1)	12 180	12 670	4,0	11 900	12 220	2,7
Niveau de vie médian	20 580	21 300	3,5	21 230	21 780	2,6
Niveau de vie 9 ^e décile (D9)	34 020	34 620	1,8	36 520	36 360	- 0,4
Rapport interdécile (D9/D1)	2,8	2,7	- 2,2	3,1	3,0	- 3,0
Taux de pauvreté (en %)	11,7	11,4		12,5	12,7	

Lecture : en 2019, en Maine-et-Loire, le niveau de vie annuel des 10 % des habitants les plus pauvres est de moins de 12 670 euros et celui des 10 % plus riches de plus de 34 620 euros.

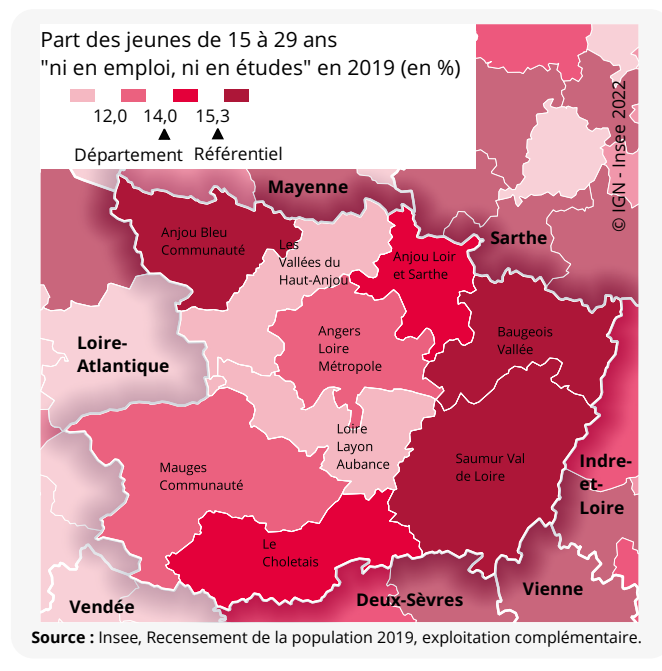
Champ : ménages fiscaux, hors communautés et sans abris.

Source : Insee, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2014 et 2019.

► 2. Part de la population vivant sous le seuil de pauvreté par intercommunalité en 2019



► 3. Part des jeunes de 15 à 29 ans « ni en emploi, ni en études » par intercommunalité en 2019



Les familles monoparentales du Maine-et-Loire encore plus touchées par la pauvreté

Les familles monoparentales sont généralement les plus touchées par la pauvreté ► **pour en savoir plus**. En Maine-et-Loire, cette caractéristique est encore plus prononcée : 30,5 % d'entre elles sont pauvres, contre 28,6 % dans le référentiel. À l'inverse, les couples sans enfant sont les moins confrontés à la pauvreté (5,0 % d'entre eux dans le département et le référentiel). Les personnes seules et les familles nombreuses sont plus souvent pauvres, mais leur situation en Maine-et-Loire est plus favorable. Ainsi, 17,0 % des ménages d'une personne sont pauvres, contre 17,6 % dans le référentiel, et 17,8 % des ménages de cinq personnes ou plus sont pauvres, contre 22,7 % dans le référentiel. En outre, les ménages locataires de leur logement sont cinq fois plus touchés par la pauvreté que les propriétaires. Cependant, ce ratio est moins élevé en Maine-et-Loire où 26,0 % des ménages locataires sont pauvres, contre 27,5 % dans le référentiel.

Les jeunes plus touchés par la pauvreté

Les jeunes de moins de 30 ans sont plus souvent confrontés à des difficultés d'insertion durable sur le marché du travail, ce qui les expose plus fréquemment à la pauvreté. Toutefois, en Maine-et-Loire, ils le sont moins que dans le référentiel (19,9 % contre 22,6 %), notamment parce qu'ils occupent plus fréquemment un emploi (22,3 % contre 21,8 % dans le référentiel). *A contrario*, les personnes de 60 ans ou plus sont les moins confrontées à la pauvreté,

en particulier celles âgées de 60 à 74 ans. Dans le département, 7,1 % d'entre elles sont pauvres, soit un niveau inférieur au référentiel (8,3 %).

De 2014 à 2019, en Maine-et-Loire, la part de personnes pauvres stagne chez les jeunes de moins de 30 ans, alors qu'elle diminue d'un point dans le référentiel. En revanche, la part de personnes pauvres augmente chez les personnes de 60 ans ou plus : + 0,8 point, contre + 1,1 point dans le référentiel.

Moins de jeunes de 15 à 29 ans « ni en emploi, ni en études »

La pauvreté ne se mesure pas qu'au niveau monétaire. L'éloignement des jeunes face au marché de l'emploi ou leur sortie de formation sans solution d'insertion est un autre visage de la précarité et de l'exclusion sociale. En 2019, en Maine-et-Loire, la part des **jeunes de 15 à 29 ans « ni en emploi, ni en études »** est plus faible que dans le référentiel : 14,0 % contre 15,3 %. La part de ces jeunes est plus élevée dans les intercommunalités de Saurmur Val de Loire (19,2 %), Anjou Bleu Communauté (18,0 %), Baugeois Vallée (16,6 %), Agglomération du Choletais (14,7 %) et Anjou Loir et Sarthe (14,3 %) ► **figure 3**. La situation économique de ces intercommunalités ne permet peut-être pas aux jeunes de trouver facilement un premier emploi. *A contrario*, elle est plus faible (moins de 12 %) à Loire Layon Aubance et aux Vallées du Haut-Anjou. Ces territoires proches du pôle d'emploi d'Angers offrent sans doute plus d'opportunités. ●

Louisa Hamzaoui (Insee)

► Définitions

Le **niveau de vie** est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le premier adulte du ménage correspond à 1 UC, les autres personnes de 14 ans ou plus à 0,5 UC et les enfants de moins de 14 ans à 0,3 UC.

Le **seuil de pauvreté monétaire** correspond à 60 % du niveau de vie médian de France métropolitaine. En 2019, il s'élève à 1 102 euros par mois pour une personne seule et à 2 314 euros par mois pour un couple avec deux enfants de moins de 14 ans.

Un **ménage fiscal** est un ménage constitué par le regroupement des foyers fiscaux répertoriés dans un même logement.

Le **revenu de solidarité active (RSA)** est une allocation qui complète les ressources initiales du foyer pour qu'elles atteignent le niveau d'un revenu garanti. Cette étude fait référence au RSA socle non majoré.

Dans cette étude, la part des **jeunes « ni en emploi, ni en études »** est calculée à partir du Recensement de la population. Cette définition diffère de la notion de NEETs (pour *neither in employment nor in education or training*) établie par Eurostat à partir de l'enquête Emploi.

► Pour en savoir plus

- **Kaiser O.**, « Jeunes ni en emploi, ni en études, ni en formation : moins présents dans la région », *Insee Analyses Pays de la Loire* n° 98, décembre 2021.
- **Battesti C. et al.**, « Maladies chroniques et addictions plus présentes dans les territoires fragiles », *Insee Analyses Pays de la Loire* n° 96, novembre 2021.
- **Chesnel H., Fouchard C.**, « 400 000 personnes pauvres en 2018, dont 124 000 enfants », *Insee Analyses Pays de la Loire* n° 89, mai 2021.
- **Battesti C., Fontaine M.**, « Les très hauts revenus moins représentés dans les Pays de la Loire qu'en province », *Insee Flash Pays de la Loire* n° 101, mai 2020.